Comte Wlgrin de Taillefer

Antiquités de Vésone

Tome 2

Transcription des notes et compléments manuscrits figurant sur l'exemplaire de l'auteur détenu par la Société Historique et Archéologique du Périgord

par Pierre Besse et Claude-Henri Piraud

Livre troisième - Seconde partie

Monuments publics

Page 3

Ligne 3 : « brisées » remplacé par « tronquées »

Page 4

Numéros 83, 84 et 84 bis remplacés par 95, 96 et 97.
Note 1, ligne 2 : « trouvé » remplacé par « remployé »

Page 5

Numéro 85 remplacé par 98.
Ajout de la note 2 à la fin de la description de ce numéro :
« Plusieurs autres fragments d'inscriptions ont été retrouvés depuis l'impression de cet ouvrage. Le premier a été découvert à la chapelle de St Pierre-ès-Liens dans la Cité (jardin de Mr Vidal) les lettres ont de …… hauteur. ~~La seconde a été découverte …~~ »

Ajout dans la marge [1] :
Supplément n°1, N° 99 au musée : « ces lettres telles qu'elles étaient devaient avoir 10 ou 11 pouces de hauteur. Peut-être d'un temple dédié à la *Fortuna Redux* »
Supplément n°2, N° 100 au musée,
Supplément n°3, N° 101 au musée sur une énorme pierre
Peut-être un édifice éloigné ou rapproché de …… cent 22 d'un autre temple ou autre édifice. Notre temple de Mars étoit très célèbre. *… novos muros in longitudinem … 22 passuum … perducere jussit, priscis munimentis eversis disruptisque omnibus*.
Sup. n°4 N° 102 au musée sur un gros moëlon sans doute un reste de Templum
Sup. n°5 Dans un vieux mur, au sud-est de l'église St Etienne de la Cité.
N° 103 peut-être *Q. Jul. Aquilinus*
N° 104 peut-être le *nom Craterus*

Numéro 86 remplacé par 105

Page 6

Ligne 8 : ajout « si ce beau fragment, du n° 105…. »
Note 3 : « Voyez ci-dessus la page 154. »

Ajout à la fin de la note 4 : « Il paraît, au surplus, que ce proche parent de Charles le Chauve étoit fils de Roricon, comte du Maine, et de Berthe, fille aînée de Charlemagne et qu'il était déjà possesseur d'une forte partie du territoire avant d'avoir été fait comte de la forteresse d'Angoulême et de la province de Périgord : il fallait que cet oppidum gaulois passât pour inexpugnable puisqu'il avait xxx le titre de comté. »

Page 7

1 Ces suppléments 1 à 5 sont à plein décrits au t. 1, p. 664-665.

Le chapitre II (Des Ponts) doit être supprimé dans la nouvelle édition.

Page 9

Dernier paragraphe, ligne 4 : ~~vieilles~~ remplacé par « anciennes ».
Ligne 6 : ~~Campniac~~ remplacé par « Vieille Cité »
Ajout à la fin de la note 2 : « avant la Révolution, et lorsque nous avions la perspective d'une grande fortune, nous voulions aussi y établir une jolie maison de campagne sur le tertre entouré de …… et d'un parc pour les …… de Vieille Cité, ainsi que le petit vallon, la citadelle gauloise et sa rampe à l'est, et y former de jolies plantations dans le genre des jardins paysages.

Page 12

Ligne 21 : « 5e siècle »

Page 13

Chapitre III (Gymnase ; école de Vésone » : indication « à abréger »

Page 14

Modification du numéro : « 106 »

Page 15

Ligne 1 de la note 2 : ~~Ecorne-Bœuf~~ remplacé par « au point culminant de la citadelle de Vieille Cité »

Page 16

Ligne 1 : ~~probable~~ remplacé par « certain »

Page .17

Chapitre IV : ajout sous le titre : « voir l'ensemble de ce chapitre et ses articles dans la 1ère édition, nous en extrairons pour cette 2ème édition abrégée quelques détails »
Ajout à la fin de la note 4 : « ce titre, et un grand nombre d'autres formant plusieurs volumes in folio, a été déposé aux manuscrits de la bibliothèque du roi à Paris, sous le titre de Périgord » [2]

Page 20

Ligne 9 : paliers remplacé par « portiques en rez-de-chaussée »
Avant dernier paragraphe : « côté du podium » remplacé par « côté opposé au podium »

Page 24

Ajout sous « article 3 – Amphithéâtre » : « Voir, pour les détails, ce même article de la première édition »

Page 25

Ligne 6 : ~~ornements~~ remplacé par « monuments »

2 [BnF, Collection Taillefer, ms. lat. n° 9137-9145].

Note 1 : ~~très~~ Bas Empire remplacé par « Bas Empire »

Page 27

Ligne 5 : « de Vésone » remplacé par « de la Gaule, puisqu'il avait à peu près 460 pieds de grand diamètre »

Page 28

Un ajout face au paragraphe « Première fouille » a été soigneusement raturé.
Ajout à la fin de la note 2 : « nous proposons de ne faire ici qu'un abrégé, nous passons de suite à la page 64. »
Ajout à la fin de la note 3 : « Mrs Vicat et (Bétouné) des Ponts et Chaussées y ont assisté le plus qu'ils pouvaient. »

Page 65

Avant-dernier paragraphe : ~~debout~~ supprimé
Dernier paragraphe : ~~probable~~ remplacé par « certain » avec renvoi vers une nouvelle note (4) : « Je dis certain parce que les fouilles ont prouvé que le mur qui enveloppe l'édifice est percé de 3 ou 4 espèces d'ouvertures grandes et très précises, et que, comme nous avons trouvé dans les fouilles beaucoup de débris de décorations de plusieurs ordres d'architecture et, entre autres, plusieurs fûts de colonnes, on ne peut douter que ces percées diverses ne fussent cachées par une grande galerie entourant tout le monument, et décorée à l'extérieur, au moins, de ces trois ordres de colonnes. D'ailleurs, je ne pense pas que les calculs qu'on a faits sur le nombre des spectateurs soient d'une rigide exactitude. »

Page 66

Ligne 2 « environ 45,000 » remplacé par « de 45,000 à 50,000 »

Page 67

N° 87 remplacé par N° 107

Page 69

Suppression du deuxième paragraphe : « au reste…suivante »
Modification de l'interprétation : « Libertum ~~q suum perficere jusserunt~~ » et de sa traduction :
« Soter, affranchi de Néron, et …… ordonnèrent à Publius-Decius-Soter, héritier de l'affranchi, d'achever le monument qu'il avait commencé. »

« Ainsi, suivant cette dernière leçon, Soter aurait commencé l'ouvrage, mais ce serait un P.-Décius Soter, son héritier, qui l'aurait terminé. »

trainée remplacé par « entrainée »

Page 77

Chapitre V supprimé dans le projet d'édition « voir ce chapitre dans la première édition »

Page 82

Ligne 4 : « Bains du Vieux Cimetière »

Page 84

Ligne 9 : « de ces fouilles » remplacé par « des fouilles que l'on fit anciennement sur le local des bains publics »

Page 85

Note 2, ligne 3 : « …des mêmes marbres que ceux de nos thermes… »

Page 86

Ligne 3 et note 1 : n° 53 remplacé par « n° 63 »

dernier paragraphe, « du second siècle » remplacé par « du premier ou des commencements du second siècle »

Page 87

Chapitre VI supprimé dans le projet d'édition « voyez ce chapitre dans la première édition »

Page 98

Ligne 22 ~~« la forteresse gauloise d'Ecorne Bœuf »~~ remplacé par « la citadelle gauloise »

Page 99

Ligne 3 de la note 2 : « plus loin et plus haut, la fontaine de la Jarthe »

Page 101

N° 88 remplacé par n° 108
Deuxième paragraphe, ligne 2 : « largeur » remplacé par « longueur », ligne 8 « largeur » remplacé par « diamètre »

Page 102

Lignes 13-14 : numéros 29 et 33 remplacés par 37 et 43.

Page 109

Fin du deuxième paragraphe : « qu'on admirait dans l'ancien univers » remplacé par « qui n'ont pas été originellement convertis en églises. »

Page 110

Numéro 89 remplacé par 109`

Page 111

Fin de note 1 « une cité-métropole »
Note 4 remplacée par « Voyez le n° 90 de nos inscriptions »

Page 112

Au musée : renvoi vers la note 1 : « Voyez le numéro 15 de nos inscriptions »

Ligne 12 : « on y lisait CUM-CETeris ornamentis »
Fin de la note 2 : « espaces remplacé par « arretes »

Page 116

Numéro 90 remplacé par 110
Ligne sous l'inscription : « non seulement des habitants de Vésone mais encore des Pétrocoriens »

Note 2 : escalier à vis remplacé par « en vis »

Page 117

Numéro 91 remplacé par 111.
Dernier paragraphe, ligne 5 : numéro 90 remplacé par 110 et ligne 11 : « des citoyens du municipal » remplacé par « de l'administration particulière et générale »

Page 118

Ligne 2 : « plus de seize siècles » remplacé par « près de dix huit siècles »
Ligne 7 : numéro 92 remplacé par 112

Page 121

Ligne 9 : après « Sexte-Pompée », renvoi vers note 2 : « Les dernières fouilles commencées et terminées en 1831 ont produit deux blocs de colonnes triomphales très différentes pour les sculptures et les dessins de celles dont nous avons dû parler. On ne peut rapporter ces derniers monumens qu'au temps de Posthumus, à celui de Tétricus ou à celui de quelqu'un de leurs successeurs dans les Gaules ; tandis que celui que nous notons appartient au temps d'Auguste. »
Ligne 10 : numéro 93 remplacé par 113

Page 124

Ligne 8 : suppression de « la 44^{e} année de l'ère chrétienne ».

Ligne 10 : Ajout : « Si pourtant on réfléchit à ces deux charges TRI.POT et AU.SICI qu'on ignorait que César eut possédées, cette inscription semblerait fixer l'époque de la reddition de Vésone à la 44ème année avant J.C. qui est aussi celle de l'assassinat de César. »
Et plus loin : « ces peuples ne furent soumis que quand l'ensemble des Commentaires était terminé depuis 6 ou 7 ans. Cependant lorsqu'un peuple…. »
Ajout après « qui l'environnait » : « si ce silence n'avait pas été ici le produit des fortes raisons indiquées ? »

Livre quatrième

Monuments militaires sous les Romains

Première partie

Citadelle de Vésone et camps romains

Page 127

2e alinéa : ~~de~~ souvenirs remplacé par « ses souvenirs »

Page 130

Numéros 94 et 95 modifiés : 114, 115
Note 2 : « Voyez le N° 93 …»

Page 131

Lignes 3 et 11: numéros 95, 78 et 73 modifiés : 115, 90 et 85.
Notes : « voyez N° 90 et 85 ».

Page 132

Leçon de l'inscription modifiée :

N . . . ., ... Pompeius . . . . . .

SOLO A. POMP. ANTIQUI. PERIstylio cinq

TUM. OMNE, CIRCA. TEMPLUM. Cum. Or

NAMENTIS . AC. MUNIMENTIS. p. c.

Page 135

Dernière ligne : « qu'il occupait que peut-être sous l'édifice même l'on doit chercher »

Page 136

Ajout d'une note de 6 lignes, soigneusement raturée ensuite mais reprise en partie p. 137.

Page 137

Ligne 10 : ajout de la note après « acrotère » :
« depuis l'impression de la 1ère édition de cet ouvrage, le propriétaire de ce local a fait presque entièrement disparaître l'acrotère de l'ordre d'architecture de cette belle porte, pour obtenir quelques pieds de plus de largeur au parterre qui a remplacé les ruines du vieux château de Périgueux : c'est ce même propriétaire qui avait dessiné cette planche XVI. »

Page 140

Ajout à la fin de la note 1 : « Voyez à la planche 16 cette porte principale et celles de la citadelle. »

Page 182

Deuxième paragraphe, ligne 8, « manière de bâtir du 12ème siècle » et suppression de phrases : « et sans doute … Quoi qu'il en soit » et « Ainsi, l'ancien château de Barrière fut construit à peu près à la même époque que certaines parties de celui de Périgueux. »

Page 183

Ligne 1 : « … guerres que la cité eut à soutenir dans les 13e et 14e siècles contre la ville actuelle ».
Ligne 5 : « recouvertes pittoresquement d'arbustes… »

Page 184

Modification du premier paragraphe : « Au surplus, on peut d'autant moins douter de la destination de la partie supérieure de cette construction que nous mêmes nous nous ressouvenons d'avoir vu des larmes peintes en rouge entourer la vieille porte qui y donnait entrée. »

Ligne 10 : « Le mur de la citadelle sert de base à toute la façade de l'ouest, et … »
Ligne 17 : suppression de la phrase « la largeur de ces pierres … lignes. »

Fin de la note 1 : « sous une forme carrée »

Page 185

Ligne 7 : « elle remonte évidemment au 12e siècle. »

Page 187

Deuxième paragraphe, ligne 4 : « à l'est » remplacé par « au midi » et « 10e ou 11e siècle » remplacé par « 12e siècle ».

En note à la fin du 3e alinéa : revoyez la planche XVII

Page 188

Ligne 10 « place de Mars » remplacé par « place du Champ de Mars »
Ajout à la fin de la note 3 : « Il paraît, d'après cette citation, que le monastère de St Etienne était alors où se trouve maintenant la maison et jardin de Mr Guédon. »

Page 189

Ligne 6 : modification et ajout : « … que nous devrions nous occuper, si, pour abréger, nous n'eussions pas été forcés à renvoyer les lecteurs à la première édition de cet ouvrage. »

[Les paragraphes suivants ne devaient pas être inclus dans la nouvelle édition]

Page 190

Ligne 14 : « indique être la cinquième »

Numéro 96 modifié : 116

Note 2 : numéros 80 et 81, puis 55 modifiés : 93 et 94, puis 66

Page 191

Ligne 6 : 74 modifié en n°86
Ligne 7 : 97 modifié en N° 117

Page 192

Ligne 6 : 98 modifié en N° 118

Page 193

99 et 100 modifiés en No 119 et 120

Page 194

Ligne 14 : ~~plusieurs~~ remplacé par « près de dix »
Modification de la note 1 : « près de deux cent mille hommes »

Page 195

Ligne 6 : de l'Ille remplacé par « la rivière d'Ille »

Ligne 7 : ~~Son faubourg de Vieille Cité~~ remplacé par « la Vieille Cité »
ligne 15 : « Le camp existe sur l'esplanade du coteau. Un rempart d'environ de 25 à 30 pieds… »
Ligne 21 : suppression de 6 lignes « et se rattache par un angle ….qu'il change de direction », remplacement par :
« C'est vers le milieu de son cours qu'existe la porte décumane, c'est-à-dire celle par laquelle on pouvait effectuer la retraite, ou recevoir des secours. Le premier retranchement n'embrasse qu'une partie du côté de l'ouest ; il s'arrête , comme l'on voit, à une espèce de ravin et c'est là qu'il change de direction pour prendre celle de l'est. »

Page 196

Ligne 1 : ajout « et quoique les intempéries de l'air l'aient (?) presqu'effacé, on suit aisément… »

Ligne 5 : ajout à la fin du paragraphe : » cette branche intermédiaire du camp fait encore voir la porte qui en liait les deux parties. »

Ligne 9 : modification : « au nord-ouest de la 2ème porte, c'est-à-dire… »

Ligne 5 du dernier paragraphe : ~~sud-est~~ remplacé par « nord-est »

Page 197

Ligne 3 : « dans le » remplacé par « dans son prolongement »

Ligne 4 suppression de « Vers le milieu de son cours est une large porte et »

Ligne 8 « On en suit encore la trace »

Ligne 10 : modification : « …la culture des terres et les averses l'ont presque entièrement fait disparaître. »

Ligne 13 « le coteau d'Ecorneboeuf » remplacé par « ce coteau »

Note 1 : « t. 1er, p. 202 » supprimé

Page 198

Fin de la note 1 : « de ces petits remparts » remplacé par « des petits remparts accessoires »

Page 199

Ligne 14 : « sans doute » remplacé par « indubitablement »

Ligne 16 : « dans l'autre encore longtemps » remplacé par « encore longtemps dans l'autre »

Page 200

Ligne 2 : « génie » remplacé par « génie militaire »

Page 201 :

Dernière ligne « depuis dix huit siècles et plus… »

Page 202

Dernière ligne : « et ils le furent à tous les points cardinaux »

Page 204

Ligne 7 : « une telle forteresse » remplacée par « cette forteresse »

Ligne 10 : ajout « en face de Chanseigne »

Ligne 16 : « Chambareau » remplacé par « Chamboreau »

Page 206

Titre du chapitre VII : « Des autres camps antiques qui entouraient la cité de Vésone »

Page 207

3 lignes avant la fin : « on aurait pu… » remplacé par « elle aurait pu… »

Page 208

3e alinéa : « Chambareau » remplacé par « Chamboreau » et « de l'Ille » par « d'Ille »

Dernière ligne : « dans les commencements du 6e siècle » remplacé par « vers le 5e siècle »

Page 210

Fin de la note 2 : « un oppidum gaulois » remplacé par « un oppidum ou une forteresse gauloise »

Page 213

Ajout à la fin du premier paragraphe « Mais j'avoue que j'ai erré dans la recherche du site de ce dernier camp et qu'il peut être établi à beaucoup moins de distance de Vésone, mais à une condition expresse, c'est qu'il pu (pût ?) voir le cours de l'Ille et une bonne portion de celui de la Loue. »

Page 215

Ligne 9 « étaient incorporés » remplacé par « furent incorporés »

Page 217

Une longue note dans la marge, entièrement raturée

Page 218

Ligne 1 du paragraphe 4 : « … semble donc donner l'époque précise de la reddition de Vésone. Cette date est parfaitement… »

Page 219

Dernière ligne : « …qu'imparfaitement ou point du tout. »
Ajout de la note 1 rattachée à Aulus-Hirtius (3 lignes avant la fin) :
« il paraît, au reste, que cette famille s'établit à Vésone et (qu'il ?) y épousa une Pompeia Restituta, fille de Cnæius ? Voyez le n° 46 de nos inscriptions romaines. »

Page 221

Fin de la dernière ligne : « qu'elle était, en un mot, la véritable cité-métropole de toute l'Aquitaine ».

Page 222

Ligne 9 du paragraphe 2 : « …. La famille du grand Pompée vint s'établir à Vésone ? Du moins est-il certain qu'elle s'y est fixée à-peu-près…»

Page 223

Ligne 8 : « …. adulation et qu'ils lui dédièrent xxx xxx d'Auguste et Livie. Au reste, on sait que…. »
Suppression du dernier paragraphe « Telles furent les grandes manœuvres…. »

Page 224

[C'est la reprise, "améliorée" de l'appendice à la 1ère édition, tome 2, page 680 bis-ter] :

« Je pense que c'est ici le moment de faire connaître un monument qui a été découvert dans l'instant même qu'on achevait d'imprimer la dernière feuille du grand ouvrage sur nos antiquités de Vésone en deux volumes grand in 4°, à Périgueux chez Dupont père, à Paris chez Dupont fils, ancien hôtel des fermes, rue de Grenelle, St Honoré, n°59.

C'est un véritable médaillon gaulois en bronze, son diamètre est de 9 lignes ; son vernis de la plus grande beauté ; son biseau est relevé des deux côtés par un grènetis et son faire annonce la dernière époque de l'art chez les gaulois (1).

D'un côté on voit une figure debout ; elle a le bras droit levé et semble appuyer le gauche sur la hanche dans une attitude menaçante. Si cependant on examine cette figure avec attention, on aperçoit que ses jambes ne sont que des espèces de bâtons, que sa tête n'est formée qu'avec une draperie (2), et que son corps est d'une grosseur hors de toute proportion ; en un mot, on voit que le tout qu'une espèce de mannequin, une sorte de dépouille disposée en trophée.

N° 9 de nos ... gauloises.

Dans le champ du revers se lit cette inscription :

VV.C

VE.CON.

Mais que signifient ces lettres VV.C ? C'est-il véritablement deux V et un C ou est-ce deux V et un S en forme de C, comme on le figurait assez ordinairement ? Les deux V ne pourraient-ils pas être une M renversé ? Enfin cette réunion de caractères serait-elle le type ou l'emblème de la victoire ? Nous ne résoudrons pas ces divers problèmes. Quant au mot qui se trouve au-dessous, il est évident qu'il forme presqu'en entier le nom de notre cité. Le V est croisé par le bas , de même que nous le croisons souvent en écrivant ; le E est un epsilon ; l'S est un C comme chez les anciens grecs ; l'O et l'N n'ont rien de particulier ; et si l'on ne voit pas l'A de la terminaison, c'est qu'il n'y avait pas de place pour le graver.

Nous sommes donc assurés que ce médaillon appartient à notre cité-métropole. Sans doute, lors du blocus, les Vésoniens avaient remporté un avantage très marquant sur leurs ennemis et, à la manière des romains, pour les imiter et les narguer, peut-être, dans leurs forfanteries, ils voulurent aussi frapper un médaillon et y graver un trophée qu'ils avaient élevé à la honte des vaincus. Le monument que nous venons de décrire ne laisse aucun doute à cet égard, et le camp de la Boissière en conserve encore les traces puisque sa partie (méridionale ?) la plus grande est restée démantelée jusqu'à nos jours. Ainsi se trouve sanctionné ce que nous avons dit du blocus de Vésone et des divers évènements qui eurent lieu dans cette circonstance remarquable, car ce monument en fournit une preuve nouvelle et certaine. Il est donc du plus grand intérêt ; c'est même, en quelque sorte, le complément de notre système et de nos longs travaux.

(1) Mr de Mourcin en a fait l'acquisition le 10 sept. 1826, il a été trouvé dans la plaine du Toulon.
(2) On aperçoit même la pointe d'un pieu qui sort au-dessus de la draperie : ainsi il ne peut y avoir de doute.

Si cela était jugé à propos, on pourrait imprimer les pages 222 et 223 à la suite de l'article ci-dessus, et terminer ce chapitre par ce qui est contenu dans ces deux pages en n'ayant aucuns égards aux

divers signes d'effacement en marge. En effet, ce surplus peut être important pour les époques qui ont suivi les opérations de César. On commencerait alors en haut de la page 222 : au surplus, s'il fallait ...

Livre quatrième

Monuments militaires sous les Romains

Deuxième partie

Itinéraires, voies, stations, etc.

Page 229

Ajout sous le titre « Chemins d'Agrippa » : écrire les divers noms des voies qui aboutissaient à Vésone et n'y ajouter que les notifications faites sur quelques unes de ces voies ; mais parler de lieues et de Florien.

Ligne 7 : « d'Auguste » remplacé par « de son ami »

Page 231

4 lignes avant la fin : TRAJECTVM XXI ajout de « Mouleydier, près St Cybard »

Ligne suivante : suppression de « ou Périgueux »

Page 232

Ligne 1 : suppression de « ou Périgueux »

Ligne 2 : le Gué-du-Châlard, ajout de « près de Neuvic »

Page 233

Après le deuxième paragraphe, ajout de l'indication : « fin du chapitre 2ème, pour les détails voyez la 1ère édition, page 233

Page 238

Indication sous le titre du chapitre : « noter les monuments, etc. à la 1ère (division ?). Imprimer tout ce chapitre refait »

Page 241

Deux notes raturées.

Complément de la note 1 : « mais je pense que le pont de Japhet est celui qui était situé près de l'embouchure du ruisseau de Vésone sur l'Ille. »

Page 242

Ligne 2 : ajout « des moulins à eau et de leurs écluses… »

Ligne 3 : ajout du renvoi vers la nouvelle note 1 « Les lits des rivières se sont encore fort exhaussés par les pierres, les cailloux et les sables qu'elles charrient. »

Ligne 4 : « Route de Lyon à Bayonne ou chemin d'Agrippa »

Ligne 9 : suppression de « au confluent de l'Ille et du Haut Vézère »

Ligne 17 : Ajout « Mais il existe sur un coteau fort élevé au nord du village de Pont Roumieux de Vern une patte d'oye très remarquable parce qu'elle est formée par la réunion de trois voies romaines. La branche du centre descend presque de suite à ce Pont Roumieux (3), celle de gauche aboutit à Vern même ; et celle de droite (4) se trouve dans la direction de Marmande. Elle serait alors la continuation de la route d'Agrippa, se terminerait par Bayonne aux Pyrénées Occidentales. Comme celle de Cahors finirait aux Pyrénées Orientales et celle d'Agen aux Pyrénées Centrales. »

Ligne 19 : « Pont de Japhet » remplacé par « pont de Ste Claire »

Ligne 23 : « le coteau d'Ecorneboeuf » remplacé par « le revers du coteau de Vieille Cité »

Ligne 27 : « …coupait la Combe-du-Cer, remontait vers Rossignol et passait à l'est de cette habitation. »

Première ligne du dernier paragraphe : « Dans cette première partie… »

Ligne 5 du dernier paragraphe : « près de « remplacé par « contre »

Note 3 : « Ce lieu est célèbre par la victoire qu'y remporta le maréchal de Montesquiou-Montluc, frère du Seigneur de Fages, près de St Cyprien. Ses troupes occupèrent dans la plaine ce qu'on nomme encore les camps de Fages et du Bousquet. »

Note 4 : « Nous n'avons pu encore étudier cette troisième branche de droite, mais elle existe en face de celle à gauche qui conduit à Vern, et qui, comme la directe, qui conduit à Pont Roumieux, et aboutit à Agen, a un cours parfaitement suivi. »

Page 243

Ligne 1 : suppression de « sa maison »

Deuxième paragraphe supprimé

Troisième paragraphe très remanié entre « Toutefois » et « Saint-Cirq » :
« Le cours de la route de Cahors est bien déterminé : dès qu'on a monté le coteau au midi de Vern et qu'on a pris la route de Cendrieux, on suit cette voie à droite ou à gauche jusqu'à ce dernier bourg. Elle se plie ensuite vers la droite jusqu'à une forte descente dont elle longeait sans doute l'escarpement et arrivait dans une petite plaine qu'elle suivait jusqu'à la belle source de la Douze. Elle laissait cette fontaine à droite, traversait le vallon qui mène au Bugue, et en montait un petit qui se trouve presqu'en face du cours de cette voie romaine. C'est lorsqu'elle a longtemps cheminé sur l'esplanade du haut de ce vallon que nous avons reconnu depuis longtemps et que nous avons suivi pendant 2 ou 300 xxx le cours de cette voie dans un petit vallon qui doit aboutir au bourg de Saint-Cirq sur Vézère »

Dernier paragraphe : « au dessous » remplacé par « au dessus » ; « latin » ajouté dans « dérivé du latin *cum statione* »

Note 2 supprimée

Page 244

Ligne 8 : « paraît s'être » remplacée par « est »

Ligne 12 : « *Diolindum* ou *Trajectus* » remplacé par « *Diolindum* et *Trajectus* »

Ligne Ligne 15 : suppression de « où d'abord sans doute …. noms différents »

Fin du deuxième paragraphe : ajout de « c'est-à-dire à Eysses »

Page 245

Deuxième paragraphe remplacé par : « Route de Diolindum et route de Cahors : jusqu'à une petite lieue de la Maison Neuve, dans la forêt de Vern (1), la route de *Diolindum* était la même que celle qui conduisait par Lalinde à Agen et, par le *Trajectus*, se dirige vers Marmande »

Deuxième ligne du 3e paragraphe : « elle traversait la Dordogne en bateau (le *Trajectus* de l'itinéraire)

Fin de ce paragraphe : « nous ne pouvons douter que cette voie ne se dirigeât à Agen »

Suppression du paragraphe : « Telle est la continuation …toute particulière. »

Note 1 complétée : « …Vernium, de Vernio, etc. »

Page 246

Ligne 11 : ajout : « à Rodez et peut-être à Albi »

Ligne 14 : suppression de « d'Agrippa » et ajout de « et celle d'Agen par le centre des Pyrénées »

Ligne 16 : « peut-être déjà il était hors d'usage… »

Page 247 :

Ligne 12 : « eut jamais passé »

Ajout de 3 pages, intitulées :

Chapitre troisième

Voies romaines – Vestiges de ces voies sur le territoire pétrocorien

Ce qui regarde le Périgord, soit dans l'itinéraire d'Antonin, soit sur la table théodosienne, est maintenant connu ; mais comme le remarque le célèbre d'Anville, les communications établies entre un aussi grand nombre de cités que la Gaule en contenait, avaient multiplié les grandes voies, et il s'en faut de beaucoup que la trace de toutes ces voies se retrouve sur les anciens itinéraires. C'est donc le pays lui-même qu'il faut étudier. Ce sont les restes de ces vieux chemins qu'il faut tâcher de reconnaître. Déjà dans le chapitre précédent, nous avons donné quelques notes sur cet objet. Dans

celui-ci nous ajouterons des notions plus étendues, nous désignerons les lieux où nous croyons que ces voies durent passer, et nous constaterons les découvertes qui peuvent fournir quelques preuves de leur direction ou de leur ancienne existence.

N° 1 : route de Bordeaux : voyez la 1ère édition T2 page 238, en y ajoutant seulement qu'il est probable que le trajet de Coutras à Vayres s'effectuait en bateau en descendant l'Ille et la Dordogne, ou en remontant le fleuve et la rivière suivant chaque marée.

N° 2 : route de Saintes : voyez la 1ère édition T2 page 239. Mr de Mourcin ne pense pas que la route de Saintes passât assez près de Carpentiéras ; cependant le nom de ce lieu semble désigner une voiture, *carpentum*, dont se servaient les romains, et qu'on pouvait comme louer pour l'avantage des voyageurs.

N° 3 : route de Limoges. Nous pensons, avec Mr de Mourcin, que cette troisième voie aboutissait à Vésone par le pont, non de Japhet (1) mais de Ste Claire, ou des Nonnins ; qu'elle passait par le faubourg St Georges et suivait constamment la rive gauche de l'Ille. Sans doute elle cheminait au-dessous de Montplaisir et au sud du Petit Change, descendait dans le petit vallon qui sépare cette dernière habitation d'une forte masse de rochers au delà de son colombier, débouchait au bord de la rivière d'Ille au point où ont existé depuis les formes de l'aqueduc, elle traversait depuis ces formes, et remontait le cours de la rivière, passait le ruisseau du Manoire vers son embouchure, au moyen d'un pont dont les restes n'ont fini de disparaître qu'il y a environ soixante dix ans, s'approchait de Bassiliac et aboutissait à l'embouchure du Haut Vézère dans l'Ille.

Au sud du confluant était une villa dont l'emplacement est encore connu sous le nom de Ville de Boulogne, bien qu'il n'existe sur le sol que de nombreux débris ; et, suivant la tradition, les Romains avaient construit sur le Haut Vézère et près de son embouchure un pont dont on croit encore retrouver quelques restes.
La route passait évidemment sur ce pont, continuait à suivre la rive gauche de l'Ille, traversait la Loue près de son confluent, où la tradition place un autre pont et, longeant toujours cette même rive de l'Ille, arrivait assez près de sa source, à Courbafi, d'où elle se dirigeait vers *Augustoritum*, Limoges.

Telle était indubitablement la direction de notre antique voie de Limoges ; car, non seulement les différents ponts dont nous venons de parler, mais la forge gauloise, la villa et autres gros lieux qui se trouvent ici sur les bords de l'Ille, ne semblent laisser aucuns doutes à ce sujet et l'on retrouve encore dans ces parages des vestiges de pavés qui ne peuvent appartenir qu'à une voie romaine. On en rencontre au delà en deça de Bassillac, vis à vis du moulin de Lesparat, et près de l'embouchure du Manoire. Dans cet endroit surtout, la route se distingue d'une manière très remarquable puisqu'elle est à 2 ou 3 pieds au-dessous (2) du lit actuel , ce qui annonce qu'elle existait avant l'établissement des moulins à eau et de leurs écluses, et que, par conséquent, elle appartient à l'antiquité impériale romaine la plus reculée, c'est-à-dire au temps d'Agrippa.

Note 1 : voyez pour le pont Japhet les pages 10 et 11 du T2 de la 1ère édition. Je pense que le pont était placé à l'embouchure du ruisseau de Vésone dans l'Ille, et qu'il faisait communiquer les deux cités : plusieurs raisons m'en persuadent.

Note 2 : Les lits des rivières se sont successivement exhaussés par les pierres, les cailloux, les sables qu'elles charrient continuellement, et les digues des moulins ont encore mis le comble à ces exhaussements naturels.

N° 4 : route de Rodez, Nîmes, Arles et Marseille. Lorsque, dans l'article précédent, nous avons suivi la route de Limoges jusqu'à Courbafi, nous n'avons pas parlé d'une circonstance fort remarquable qui nous eut détourné de ce que nous avions à dire sur cet objet ; il faut y revenir maintenant : c'est que dès qu'on a passé le pont qui existait près de l'embouchure du Haut Vézère dans l'Ille, on trouve à droite, et en longeant la rive droite du Haut Vézère, des indices certains qu'une quatrième voie romaine a parcouru cette rive. N'ayant aucune idée de cette voie, nous n'avons pu la suivre dans son cours. Nous ne pouvons jusqu'ici que l'indiquer ; mais sa direction annoncerait qu'elle allait à Rodez, à Nîmes, Arles et Marseille.

N° 5 : route de Lyon à Bayonne, ou suite du chemin d'Agrippa. La route qui fournissait cette destination, venant de Limoges et passant par Vésone, passait sur le pont de Ste Claire, tournait de suite à droite ; suivait, en pente assez douce, et contre le vallon de Borgnac, le revers de la citadelle gauloise ; allait passer à la Malevirade, à Andrivaux, à Chabrier et traversait la nouvelle route de Bergerac vis-à-vis de la Rampinsole. Elle tournait aussitôt à droite ; descendait le vallon du côté de la Borie ; coupait la combe du Cern (1), remontait vers Rossignol et passait à l'est de cette habitation.

Dans ce premier coude de son cours, à la Rampinsolle, elle traverse deux ou trois fois, sur la hauteur, la route actuelle de Bergerac. On en reconnaît des vestiges sur plusieurs points divers ; mais c'est surtout lorsqu'elle s'est un peu éloignée de Rossignol qu'on peut la suivre, pour ainsi dire, pas à pas. On la distingue parfaitement avant, contre et au-delà du manoir appelé la Maison Neuve, anciennement Merlande. C'est même lorsque le propriétaire du lieu voulut y ajouter des accessoires qu'il découvrit la masse de cette voie. Elle est formée dans cet endroit de gros silex plantés debout, et si bien liés qu'on a de la peine à les séparer les uns des autres (2).

En suivant le chemin frayé qui conduit au bourg, jadis ville, de Vern (3), on rencontre fréquemment, tantôt à droite, tantôt à gauche de ce chemin, des lambeaux plus ou moins longs de cette cinquième voie romaine, jusqu'à ce que l'on soit parvenu à une assez petite lieue de distance de la Maison Neuve.

Ici le spectacle change d'une façon fort extraordinaire. Vous êtes arrivé au faîte d'un coteau très élevé au-dessus de la plaine du Vern ; et, en avant de vous, comme à droite et à gauche, vous vous trouvez au centre d'une patte d'oye formée par trois différentes voies romaines. Celle de gauche conduit au vieux bourg de Vern ; celle du milieu descend presque de suite au village du Pont Roumieux (4) ; et l'embranchement de droite prend la direction de Marmande. Je n'ai point suivi cette branche de droite, parce que mes idées sur les itinéraires romains n'étaient point encore fixées. J'avais d'autant plus de tort qu'il est ici de tradition ancienne que nous avions une voie romaine qui conduisait à Marmande. Pour réparer ma bévue, je ne saurais trop inviter les antiquaires et les savants de scruter avec le plus grand soin la branche de droite de cette patte d'oye car je suis intimement persuadé que cette même branche de droite continuait la voie qui, passant la Garonne vers Marmande, aboutissait aux Pyrénées par Bayonne et, par conséquent, qu'elle était la continuation de la voie d'Agrippa.

Note 1 : C'est à tort que quelques personnes appellent le Cerf ce petit vallon, il se nomme le Cern.

Note 2 : Le propriétaire n'a pas employé d'autres matériaux pour construire sa grange, écuries, murs de clôture, etc.

Note 3 : On ne sait trop pourquoi, depuis la Révolution, les habitants nomment ce vieux bourg Vergt, au lieu de l'appeler Vern, comme il l'a toujours été. On suit encore les traces de cette antique ville, et l'on sait qu'elle a eu jusqu'à deux châteaux gaulois presqu'en même temps. Les limites se reconnaissent sur le sol pour le dernier château et une butte voisine du château moderne.

Note 4 : Ce lieu est célèbre par une victoire qu'a remporté le Maréchal de Montesquiou-Montluc, il était frère du seigneur de Fages à St Cyprien, et ses troupes y campèrent sur les terres qui se nomment encore le camp de Fages et le camp du Bousquet.

N° 6 : route d'Agen, de Lectoure et des eaux minérales des Pyrénées. Cette route prenait la branche directe de la patte d'oie et descendait à Pont Roumieux. Elle suivait le cours du Caudau, au moins le plus possible, et c'est sans doute avant d'y arriver qu'elle avait un embranchement à gauche. On la retrouve partout dans son cours et plusieurs propriétaires m'ont affirmé qu'elle était souvent citée, sous le nom de Chemin ferré, dans leurs vieux titres de propriété. Parvenue à Mouleydier (St Cybard de Mouleydier) elle traversait la Dordogne en bateau (le *Trajectus* des itinéraires), allait passer à un autre Pont Roumieux, à St Germain de Pont Roumieux même et suivait la direction d'Issigeat. Des vestiges de cette sixième voie romaine se distinguent dans le voisinage de cette ville et se trouvent sur une longueur de 200 toises dans le voisinage de Cerisoles [(1)]. On en découvre également au revers d'un coteau peu éloigné de ces lieux et bien qu'on n'ait xxx pas au-delà, et vers Villeréal, on ne peut douter qu'elle ne parvint à *Excisum* (Notre Dame d'Eysses) et à Agen, Lectoure, et aux eaux minérales des Pyrénées.

N°7 : route de Lalinde (le *Diolindum* des itinéraires) et Cahors. Il n'est guère douteux que l'embranchement dont je viens de parler dans l'article précédent, n'eut lieu, pour cette septième route, à peu près sur le point que j'ai indiqué car si Diolindum n'a pas de chiffres du côté de Vésone, c'est que le chiffre était le même que pour le *Trajectus* des itinéraires ; et qu'il est certain que les charrois commerciaux se portent tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre endroit suivant les chances de ce commerce et que ces itinéraires écrivent la distance qui se trouve entre *Diolindum* et *Divona* ou Cahors ; et qu'en réunissant ces deux sommes à Diolindum comme au Trajectus, c'est-à-dire XVIII lieues gauloises, on aura à peu près la vraie distance de Vésone à Cahors or il y avait un pont très anciennement construit dans le voisinage ou même à La Linde, il paraît que le monument avait été fondé pour que les communications importantes qui existaient entre Vésone et Narbonne ne fussent jamais interrompues par les débordements du fleuve.

8^{me} et ancienne route de Vieille Toulouze, Carcassonne, et Narbonne à Vésone. Cette route partait de la branche gauche de la patte d'oye et arrivait à Vern . Dès qu'on a monté, sans doute alors en biais, les coteaux qui sont au midi de cet antique bourg, et qu'on a pris la direction de *Cindrix*, maintenant *Cendrieux*, on suit cette huitième voie romaine et on la laisse tantôt à droite, tantôt à gauche du chemin actuel. Arrivée à Cendrieux, elle se plie vers le midi de ce vieux bourg, jusqu'à une forte descente, dont elle longeait sans doute le grand escarpement et arrivait en plaine à la belle source de la Doux, elle laissait la fontaine à droite, traversait le vallon qui conduit au Bugue, et montait un petit vallon en face de cette voie. C'est lorsqu'elle a longtemps cheminé par l'esplanade de ce petit vallon que nous avons retrouvé cette voie, et que nous l'avons suivie l'espace d'environ trois cent toises jusqu'au bas d'un autre petit vallon qui la mène presque directement à St Cirq et aux abords de la Vézère. Nous ne savons pas encore si l'on découvre ses traces au delà de la Vézère, mais il paraît qu'elle arrivait au haut de St Cyprien, longeant un vallon qui est au-dessous du château de Fages. St Cyprien n'existant pas encore, la voie de la Dordogne ceignait les coteaux. Cette voie allait de là, en

pente douce, au-delà de Bézenac, et sortait dans la plaine, au-dessus des fameuses boues de Panassous, et dans l'endroit qui se nomme *Coustati* (*Cum Statione*) on retrouvait la station [(2)] de cette voie. C'est sur ce point que Mr Jouannet a découvert deux mosaïques, gravées aux n° 1 et 3 de notre planche 12bis. Il est à croire que cette route, passant la Dordogne vers le Sceou [Céou] allait aboutir vers Vieille Toulouze et Narbonne et que c'est pour ne pas interrompre une communication si importante de Narbonne à Vésone qu'on se décida à construire un pont à Lalinde, c'est-à-dire au point où le fleuve est le plus resserré.

Note 1 : C'est Mr Martin, ancien ingénieur des Ponts et Chaussées, qui m'a fourni ces détails.

Note 2 : C'est Mr Jouannet qui a découvert cette station mais il ne se doutait pas qu'alors la Dordogne longeait les coteaux du nord.

Il existe près de Molières quelques restes de voie que le peuple nomme le chemin de la Reine Blanche (1). Il ne faut pas le confondre avec la voie romaine qui passe près de ces lieux, à moins que, pendant la Régence, la mère de St Louis n'ait fait réparer une véritable route romaine. On prétend aussi qu'il subsiste dans la Double, et près de l'hôpital de Coby (2) des vestiges d'une très vieille route, mais nous ne saurions penser qu'aucune voie romaine eut jamais passé dans des lieux si éloignés de toutes communications connues. Ces restes pourraient appartenir à quelque chaussée construite sous la première ou la seconde race de nos rois, ou peut-être était-ce une grande route gauloise qui aboutissait à Fronsac, qu'on sait avoir été une antique forteresse de nos ancêtres ; car, qu'on ne se figure pas que les Gaulois ne connussent point l'usage des grandes routes ou ne sussent pas les construire ? César parle souvent de leurs grands chemins, ainsi que des ponts isolés pour servir ces grandes routes (3) et le mot pouza, qui se prononce pouzo en patois, servait chez eux à désigner ces sortes de grandes voies.

1 : manuscrits de M^{r} l'abbé de Lespine

2 : manuscrits du même savant

3 : Voyez les *Commentaires* de César, et notamment le 8ème livre

Page 248 : chapitre 4 *Colonne milliaire de l'empereur Flavien*

« Donner ce chapitre, mais abrégé »
N° …. remplacé par 121

Page 251

Ligne 5 de la note : « le vallon qui s'ouvre vers le nord ouest. » (« de cette source » biffé)

Ajout à la fin de la note : « Voyez, pour la discussion (?) de Mr l'abbé Le Bœuf, le tome 23 page 204, des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions* »

Page 252

Ligne 1 de la note : « ~~pour~~ Florien » remplacé par « à Florien »

Page 253 : chap 5 (« abréger ce chapitre »)

Note 1 : « notre citadelle romaine » remplacé par « nos citadelles romaines »

Page 254

Dernier paragraphe, ligne 5 : « presque toujours » supprimé

Note 1 : ajout « 1ère édition », et dernière ligne « ~~retrouvée~~ » remplacé par « trouvée »

Page 255

3ème paragraphe :

Ligne 2: « peut » remplacé par « doit »
Ligne 5: « Au premier examen on pourrait carrément prendre le double caractère pour une S ; mais les parties recourbées du haut et du bas ne semblent-elles pas s'opposer à cette leçon puisqu'elles se lient carrément ou forment même plutôt… »

Ligne 9 : « ne peuvent être que les lettres initiales si caractéristiques du mot Petrocorii »

4ème paragraphe, ligne 4 : « *Bituriges Vivisci* ou Vibisci »

Note ligne 2 « alors nous penserions » remplacé par « alors il faudrait penser »

Ajout : « ..plus précieuse pour l'histoire générale, mais il faut avouer qu'à ces époques l'S n'était pas ainsi contournée »

Page 256

Ligne 3 : « de deux peuples »

Page 258

Ajout à la 3ème ligne de la note : « quant au nom *Silas* peut-être était-il question du fameux saint comme contemporain de St Front et comme son principal disciple »

Page 261

Ligne 1 : « prouvent qu'il »

Ligne 22 : mot rayé « jamais », ligne 30 rayé « ~~ou gouverneur~~ »

Page 262

Ligne 1 « .. les conséquences qui doivent en découler …»

Ajout à la note 1 : « Le règne de Louis le Gros date de l'année 1106, l'abbé Suger devint son ministre peu de temps après. »

Page 263

Ligne 5 : ajout « .. privée d'une *forte* partie… »

Ligne 12 : « … celles qu'on abat chaque jour n'ont été construites que dans les 13^{e} et 14^{e} siècle »

Ligne 26 : « il est *presque* certain que le Puy-Saint-Front n'a jamais renfermé que deux paroisses, tandis *qu'il est indubitable* qu'alors la Cité, sans ses faubourgs, en contenait une *douzaine »*

Page 264

Ligne 5 : ajout « Gaulois *méridionaux* »

5 lignes avant la fin, suppression des articles : « dévastations des Quades, Vandales, Sarmates, Alains, Gépides, Hérules, Saxons, Bourguignons, Allemands

Page 265

[Longue note dans la marge qui est raturée entièrement. Elle porte sur la récente découverte d'un médaillon gaulois et se trouve à la p. 224).

Ligne 2 : « … les provinces Lyonnaise et Narbonnaise furent entièrement *exterminées*. »

Ligne 3 : « vers l'an 415 »

Ligne 5 « ~~Celle~~ L'irruption des Vandales

Ligne 8 : ~~408~~ remplacé par « 407 ou 408 »

Ligne 11 : « … elle sembla vouloir sortir de ses ruines ; encore ces moments de bonheur ne durèrent que jusqu'à l'année 1575 où les guerres de religion la sapèrent jusqu'à ses fondemens. »

Ligne 13 : « ~~totale~~ »

Ligne 20 : « … prendre celui de *Petrocore, Petrocorium, Petrigordium, Petrigoricus*, d'où est venu celui de Périgueux »

Dernier alinéa : « Maintenant que ces deux villes n'en font qu'une, ne serait-il pas juste et convenable de rendre à la ville actuelle de Périgueux son ancien nom, Vésone ; et les si antiques sceau et armoiries de notre cité : l'aigle vue aux trois quarts, ou presque de face. »

Livre cinquième

Monuments élevés depuis le christianisme

Première partie

Basilique Saint-Front.

Tout ce livre ne doit pas être imprimé dans cet abrégé 2e édition [de fait, ni notes ni corrections dans cette partie, jusqu'à la page 544]

Deuxième partie

Monuments de toute espèce

[ni notes ni corrections dans cette partie, jusqu'à la page 680]

[Deux feuillets évaluant le nombre de pages à supprimer dans la nouvelle édition]

2ème supputation 1er volume

p. 155 à la p.179
pages de bonifications *[les bonifications sont donc les pages non imprimées*] 24 pages
signes monumentales (?)
½ p. 179 à la … P.184 presque 3
forges gauloises 1p. ¼ description 1ère édition
…. St Georges,…. Ecrire la note ….. p.187
p. 185 à la p.186 1
p. 189 à 190 imprimer, 1 page ½ forge de la ….
Médailles gauloises
Extraire (?) cet article en 2 pages, de bonification 1
imprimer les …. De 194 à 215 …. 5 et 6
Passer à l'article 4 … 35 bonification 16 pages
bonification de l'art 5 et des listes …. La p.138 à la p.270 132 pages
p.362 bonification de 1 ½ page
de la p.363 à 365 bonification 2 pages
p. 374 à 396 bonification 22 pages
de 400 à 409 9 pages
de 446 à 452 6 pages

Bonification pour cette 2ème édition 217 pages

2ème volume

p. 7 à 13 bonification 6 pages
p. 28 à 64 bonification 36
p. 77 à 87 10
p. 87 à 98 11
p. 103 à 108 5
P. 140 à 179 39
p. 189 à 190 1
p. 229 à 243 14
p. 244 à 247 3
p. 249 à 251 …. de Florien 2
p. 253 à 265, abrégé d'environ 3

130 pages

… au 1er volume 217
L'article du christianisme supprimé 408
Ce qui réduirait l'abrégé à environ 360 à 400 pages